

SNUEP-FSU Créteil Maison des syndicats 11 rue des archives 94000 -Créteil  
 Courriel : sa.creteil@snuép.fr  
 Site : www.creteil.snuép.fr  
 Téléphone : 01.43.77.02.41



En adhérant au SNUEP, vous rejoignez la FSU, 1<sup>ère</sup> fédération de l'Éducation nationale.

**MERCI de remplir complètement et LISIBLEMENT ce bulletin : cela facilite le travail des militant-es.**

Ancien-ne adhérent-e  oui N°:.....  non  
 M.  Mme Date de naissance: ... / ... / .....

NOM:.....  
 Nom de naissance:.....  
 Prénom:.....  
 Adresse complète:.....  
 .....  
 Tél. fixe:.....portable:.....  
 E-mail (personnel) .....

ACADÉMIE (au 01/09/2024) : .....

**Avec le crédit d'impôt de 66%, une cotisation annuelle de 102 euros revient au final à 34 euros, soit 2,89 euros par mois.**

102 € = 34 €

Discipline précise:.....  
 Code (si connu):.....

**AFFECTATION :**  
 LP  SEP  SEGPA  EREA

Nom de l'établissement:.....  
 RNE (facultatif):.....  
 Ville: .....

Contractuel·les	
Traitement mensuel BRUT <sup>(1)</sup>	Cotisation annuelle
Inférieure à 1101 €	42 €
de 1101 € à 1400 €	63 €
de 1401 € à 1700 €	84 €
de 1701 € à 2000 €	102 €
2001 € et plus	123 €

(1) Inclure les bonifications indiciaires ainsi que les majorations brutes de traitement et indexations (outre-mer)

Journal FSU (« POUR ») :  Numérique  Papier

**RÈGLEMENT DE LA COTISATION DE \_\_\_\_\_ €**  
 Mode de paiement : Prélèvement en  x 3  x 6  
  [Paiement en ligne en 1x ou 3x sur le site](#)  
 Chèque-s :  x1  x 2  x 3  
*Dès que l'adhésion est enregistrée, elle est définitive et ne peut être remboursée.*

**Autorisation CNIL :** Le SNUEP-FSU pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser les publications syndicales. Je demande au SNUEP-FSU de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions. Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et les traitements automatisés dans les conditions fixées par les art. 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation, à reconduire lors du renouvellement d'adhésion, est révoquée dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUEP-FSU.

Date : ... / ... / .....

Signature :

**DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE RENOUELABLE DE COTISATION**

Je choisis en 2024-2025 le prélèvement automatique de ma cotisation. Il sera ensuite reconduit automatiquement les années suivantes à la même date et je serai averti-e de son renouvellement à chaque rentrée scolaire. Je pourrai alors apporter les corrections nécessaires à ma situation (indice, date de promotion, quotité de travail, etc.), choisir un autre mode de paiement ou décider de ne pas réadhérer.

Je soussigné-e.....autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever :

en **3 fois** la somme de ..... € soit pour chaque prélèvement ..... €

*le 3 des mois suivants : janvier 2025, mars 2025, mai 2025*

en **6 fois** la somme de ..... € soit pour chaque prélèvement ..... €

*le 3 des mois suivants : janvier 2025, février 2025, mars 2025, avril 2025, mai 2025, juin 2025*

**MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUEP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUEP.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez pas sée avec elle.

Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

<b>NOM, PRENOMS, ET ADRESSE DU DÉBITEUR</b>	<b>NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER</b> SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL 38 RUE EUGÈNE OUDINÉ 75013 PARIS
---	---

IBAN/.....  
 BIC (Bank IdentificationCode)/.....

Paiement : récurrent /répétitif  
 À:Le :  
**Signature:**

**Joindre obligatoirement un RIB et compléter le mandat SEPA en cas de prélèvements.**  
*Paiement récurrent ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements*

Le RIB doit obligatoirement comporter les informations BIC-IBAN